

Contribution à la protection du climat

08.01.2023

OPAL SAGA GENEVA

Quantité calculée de 0,700 t CO₂
d'une valeur de CHF 20,00



Cette contribution à la protection du climat porte ses fruits!

Sur la base des émissions calculées, des projets de protection climatique de myclimate sont soutenus dans des pays en développement et émergents. Les projets répondent aux standards les plus élevés (Gold Standard, Plan Vivo et VCS (y compris CBB et/ou SD-VISta)), et contribuent aux ODD des Nations Unies. Les projets myclimate réduisent ainsi non seulement les émissions de gaz à effet de serre mais contribuent également au développement social, écologique et économique de la région.

